



## International Federation of Rottweilerfriends

P/a : Dirk Vandecasteele  
Kermtstraat 56  
B-3510 Hasselt

[Dirk.vandecasteele@telenet.be](mailto:Dirk.vandecasteele@telenet.be)

+32 (0) 475/90.09.36

Hasselt, 8/08/2020

Mesdames, Messieurs Députés Français,

A tous à qui cela concerne,

On a pris connaissance d'une initiative législative en France visant à restreindre ou même interdire le travail défensif dans le sport canin.

Je suis particulièrement surpris par cela et j'espère sincèrement qu'on réussira à changer la façon dont l'initiateur est concerné.

En fait, une grande partie de ma surprise est basée sur le paradoxe qu'une telle restriction serait préjudiciable au bien-être du chien et irait donc au-delà de son objectif.

Aucun animal n'est aussi domestiqué que le chien. Il y a plus de 300 races de chiens reconnues et chaque race a été créée et définie en fonction de son utilité. Cela s'applique aux chiens de compagnie ainsi qu'aux chiens de chasse et aux chiens d'utilité.

La création et la préservation de ces races ont nécessité la sélection réfléchie des animaux reproducteurs pour les caractéristiques souhaitées, ce qui n'est possible qu'en vérifiant leur présence et leur qualité. Dans l'élevage, on ne peut mettre en valeur que ce que l'on connaît sinon ce sera perdu et pour connaître, il faut mesurer ou tester.

En ce qui concerne les caractéristiques du chien d'utilité, nous avons un instrument parfait pour cela: le sport canin et je pense personnellement principalement (dans le respect des autres programmes de sport canins) au programme de l'FCI, qui est internationalement reconnu: IGP. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Règlement de la FCI pour Chiens d'Utilité (IGP) pour les concours internationaux pour Chiens d'utilité, le concours international pour Chiens de pistage, le concours international de Sociabilité, les concours internationaux pour la Recherche d'objets, le concours international d'Endurance de la FCI. Cfr. [www.fci.be](http://www.fci.be)

Il ne s'agit pas d'un « programme de mordant » ou d'un programme dans lequel l'agressivité a sa place. Au contraire, chaque amateur du sport canin confirmera qu'avec un animal agressif rien ne peut être mis en route – l'agression est généralement basée sur la peur – et un tel chien n'aura jamais sa place dans le sport.

En fait, avant que le chien ne soit autorisé à participer à une compétition IGP, il doit d'abord passer un test de comportement social et chaque compétition inclut également un test de caractère dans lequel le juge vérifie la nature sociale du chien.

L'IGP est un programme sportif proche des caractéristiques originales définies et préservées par les races canines d'utilité, mais dans le respect absolu de ce qui est socialement acceptable et nécessaire !

il ne s'agit pas d'enseigner ou de laisser le chien «mordre», bien au contraire.

Le programme permet de tester le chien par rapport aux caractéristiques de la race : la haute confiance en soi, la haute maniabilité et la « volonté apparente de plaire » sont testées dans la partie d'obéissance. L'intelligence, les pulsions naturelles et l'endurance sont testées pendant la partie de pistage. Pendant le travail défensif est alors à nouveau testé: les pulsions naturelles, la résilience et le courage, mais surtout l'équilibre du chien.

Il n'y a pas d'agression ! Bien qu'il y ait une forte réaction dominante mais ceci toujours et nécessairement avec beaucoup de maîtrise de soi, de discipline, d'obéissance et d'équilibre pour provoquer un changement immédiat de dérives face à une situation qui n'est plus imminente. Un manque de maîtrise de soi et/ou un manque de réactions équilibrées conduit nécessairement à l'exclusion de la compétition, du sport et de l'élevage.

De plus, n'oubliez pas que le programme IGP ne teste pas le chien comme le font les services de police et militaires. Après tout, la formation et l'objectif sont purement sportifs et ne visent pas à un déploiement efficace dans un cadre policier ou comparable. La défense sportive du chien repose spécifiquement et uniquement sur la dérive du butin et sur un objet (la manche <sup>2</sup> et aucune autre partie de l'équipement de l'assistant, même sous peine de disqualification immédiate) et certainement pas sur la personne!

L'utilisation des races de chiens dans le sport canin est donc nécessaire non seulement pour préserver ces races, mais c'est aussi précisément cet engagement qui garantit que les pulsions naturelles sont canalisées et qui prouve précisément que le chien est socialement responsable en toutes circonstances et mérite sa place dans la société humaine.

Dans le sports canin, en tant que juge, j'entre en contact très étroit avec des dizaines, voir des centaines de chiens que je n'ai jamais rencontrés auparavant et pour lesquels je ne remarque aucun comportement indésirable ou inacceptable.

---

<sup>2</sup> La manche est un objet lâche que peut être donné au chien comme une récompense et est considéré par lui comme un objet de jeu,

Une proposition d'interdire de tels tests ne peut donc être fondée que sur un malentendu et je dois conseiller d'inviter les membres du législateur concernés à s'assurer dans la pratique de la formation du chien de sport et de son résultat: un chien qui se révèle être un véritable ami de l'homme, en toutes circonstances et qui fait beaucoup mieux qu'un chien sans éducation.

La fédération mondiale des clubs de Rottweiler (IFR) organisera en France les années suivantes plusieurs activités (exposition mondiale et championnat du monde IGP) dans lesquelles cela sera démontré et très fortement souligné: le Rottweiler complet qui répond à ces critères sportifs est un chien sain, confiant et équilibré: un chien qui mérite sa place dans notre société humaine!

Un chien de sport est en outre mieux que les autres capable de faire la différence entre ce qui est une situation imminente et ce qui n'est pas une situation imminente, ses réactions ne sont pas guidées par la peur ou l'agression, mais par son intelligence et son orientation équilibrée.

L'utilisation de ces races dans le sport canin touche l'animal au cœur de leur être, à leur existence et à leur santé physique et mentale. C'est pour cela que certaines races ont été créées et la pratique du sport canin est un plaisir, donne une satisfaction particulière pour le propriétaire et le chien lui-même et empêche les frustrations indésirables ou des réactions non canalisés.

Ce n'est pas sans raison que le travail de défense sportive fait partie de nombreux tests d'aptitude à l'élevage: il garantit que le chien répond au standard de la race et pour le Rottweiler :

*« D'humeur aimable et paisible,; il est très attaché, obéissant, docile et travaille avec plaisir.*

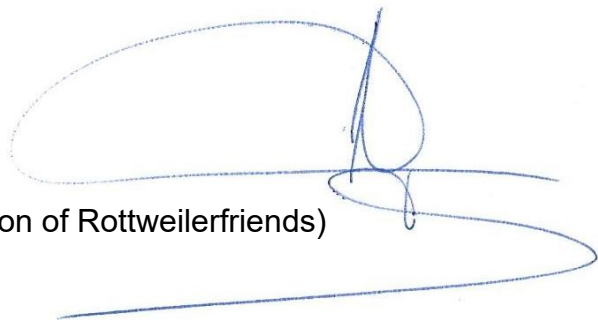
*Son apparence trahit une robustesse naturelle. Il est sûr de lui, jouit d'un équilibre nerveux parfait et est difficile à impressionner. Il réagit avec beaucoup d'attention à ce qui l'entoure tout en restant d'humeur égale. »*

J'espère donc sincèrement que vous serez persuadés de faire en sorte que cette initiative législative soit abandonnée. L'alternative est trop mauvaise : la disparition de plusieurs de races et/ou leur imposer et faire subir de cours de formation qui reconnaissent mal la nature de ces chiens et qui entraîneront des frustrations indésirables.

Avec la plus grande estime,

Dirk Vandecasteele

Président de l'IFR (International Federation of Rottweilerfriends)



Voor zowel de eigenaar als de hond zelf